

***Furcifer cephalolepis*** Günther, 1880

**FAMILLE:** Agamidae

**NOM COMMUN:** Caméléon des Comores

**ETAT DE CONSERVATION DANS LE MONDE:** Espèce pas encore évaluée par l'UICN

**PAYS SELECTIONNE POUR L'ETUDE DU COMMERCE IMPORTANT:** Comores

**Etat de l'aire de répartition sélectionné pour l'étude**

Pays	Exportations* (1994-2003)	Catégorie d'espèce	Commentaires
Comores	7150	Moins préoccupante	Localement abondante. Pas de commerce déclaré depuis 1993, année durant laquelle 300 seulement ont été exportés. Pas de suivi connu ni de témoignage d'avis de commerce non préjudiciable.

\* Mais pas les réexportations

**RESUME**

*Furcifer cephalolepis* est un caméléon relativement petit, endémique de l'île de Grande Comore (Ngazidja), dans l'archipel des Comores où on le trouve entre 300 et 650 m d'altitude. La zone où il est présent a une superficie de 300 à 400 km<sup>2</sup>. Il vit dans la végétation perturbée et secondaire, y compris en ville et, selon certains rapports, serait localement abondant mais il n'existe pas de mesures quantitatives de la taille de la population. Des estimations plausibles indiquent que celle-ci pourrait compter des dizaines, voire des centaines, de milliers d'individus.

Des spécimens de l'espèce sont exportés vivants pour le commerce des animaux de compagnie. Les exportations déclarées des Comores ont commencé en 2000 et, entre cette date et 2003, environ 7000 animaux ont été déclarés exportés – dans les derniers temps presque tous à destination des Etats-Unis d'Amérique. En 2003, 300 individus seulement ont été enregistrés dans le commerce et aucun en 2004 (ou même, à ce jour, en 2005) malgré le fait que les exportations d'autres reptiles des Comores, qui avaient beaucoup diminué, voire cessé en 2003, ont repris en 2004. L'espèce a été élevée en captivité, aux Etats-Unis du moins.

L'espèce ne serait couverte par aucune législation nationale. Le niveau actuel des exportations (depuis 2002) est négligeable et il est très improbable qu'il exerce une quelconque menace sur l'espèce dans la nature. Les anciens niveaux d'exportation (2000-2002) n'ont sans doute pas non plus constitué de menace mais il est vraisemblable qu'ils puissent avoir entraîné un appauvrissement local dans les zones où on prélevait les spécimens pour l'exportation.

Compte tenu de la répartition géographique de *F. cephalolepis*, et de la population sauvage probable, il est très improbable que le niveau de prélèvement pour le commerce international déclaré ait des effets importants sur l'espèce dans la nature. L'espèce est donc jugée moins préoccupante pour ce qui est du commerce. Il semble néanmoins que la population ne fasse pas l'objet de suivi et qu'il n'y ait pas de quotas d'exportation; Il n'a pas été possible de savoir si des avis de commerce non préjudiciable ont été émis et, le cas échéant, sur quelles bases.

**CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE**

*Furcifer cephalolepis* est l'une des 19 espèces de caméléons du genre *Furcifer*. Toutes ces espèces sont endémiques de Madagascar sauf deux: *Furcifer cephalolepis* et le caméléon de Mayotte *F. petteri* (Glaw et Vences, 1994; Jenkins et Rakotomanampison, 1994). C'est une espèce relativement petite, mesurant au maximum 17 cm de long (James et Pollack, sans date).

L'espèce est endémique à l'île de Grande Comore, dans l'archipel des Comores, où on la signale essentiellement entre 300 et 650 m d'altitude (Edwards, 2001). La superficie de la Grande Comore comprise à ces altitudes couvre 300 à 400 km<sup>2</sup>. Dans son aire de répartition, on trouve habituellement *F. cephalolepis* dans la végétation perturbée et secondaire, y compris dans les villes, dans une large gamme de buissons et d'arbustes introduits et indigènes, notamment *Eucalyptus*, le manguier *Mangifera* et *Lantana*. En général, il reste à l'ombre aux moments les plus chauds de la journée (Edwards, 2001; Edwards *in litt.*, 2006). Comme tous les caméléons, c'est un prédateur qui se nourrit de différents insectes et autres petits invertébrés (James et Pollack, sans date).

D'après les études de spécimens en captivité, la période de gestation dure 60 jours à la fin desquels sont pondus quatre à neuf œufs qui éclosent, selon les conditions, après une période d'incubation de 250 à 400 jours. Chaque femelle peut produire trois à cinq pontes par an et les juvéniles peuvent atteindre la maturité en trois mois (James et Pollack, sans date).

Bien qu'aucune estimation quantitative de la densité n'ait été trouvée, l'espèce a été décrite comme localement abondante. En 2001, Edwards signale en avoir trouvé 80 spécimens en deux heures dans une zone d'environ 1 km<sup>2</sup> près de la ville de Maweni, à 630 m d'altitude, dans la partie nord de l'île (Edwards, 2001). Brady *et al.* (1999), dans leur étude de différents caméléons malgaches, sont parvenus à des estimations de densité de population allant de quelques individus à, exceptionnellement, plus de 100 individus par hectare, soit entre quelques centaines et quelques milliers par km<sup>2</sup>. Sur cette base, il est possible que la population sauvage puisse compter entre plusieurs dizaines et plusieurs centaines de milliers d'individus.

## COMMERCE INTERNATIONAL

Le commerce international a pour seul but d'approvisionner le marché des amateurs et des animaux de compagnie. L'espèce atteint des prix légèrement plus élevés que la moyenne pour un petit caméléon (environ 40 USD par comparaison avec 20-35 USD pour plusieurs autres espèces), ce qui s'explique sans doute par son apparition récente sur le marché. En général, les animaux nouvellement importés sont fortement infestés de parasites et ne sont donc recommandés qu'à des amateurs expérimentés. L'élevage en captivité a commencé mais il ne semble pas y avoir encore beaucoup d'individus élevés en captivité disponibles dans le commerce.

**Tableau 1: Exportations\*, mais pas les réexportations, de spécimens sauvages vivants de *Furcifer cephalolepis*, 1994-2003**

Pays d'exportation	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	Total
Comores							~ 1100	~ 3500	2250	300	<b>7150</b>

Source: statistiques dérivées de la base de données sur le commerce CITES, PNUE-Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature, Cambridge (R.-U.)

\*Un examen de tableaux comparatifs ayant montré un double comptage important dans les données d'exportation brutes, ce sont les importations déclarées qui ont servi de base à l'analyse du commerce.

## RAPPORTS SUR LES PAYS

### Comores

#### Etat

Espèce endémique à l'île de Grande Comore, dans l'archipel des Comores, où on la trouve essentiellement entre 300 et 650 m d'altitude. Aucune estimation quantitative de la densité n'a pu être trouvée mais l'espèce a été décrite comme localement abondante. En 2001, Edwards signalait avoir trouvé 80 spécimens en deux heures dans une zone d'environ 1 km<sup>2</sup> près de la ville de Maweni, à 630 m d'altitude, dans la partie nord de l'île (Edwards, 2001).

#### Gestion et commerce

De 1994 à 2003, un peu plus de 7000 animaux ont été déclarés exportés des Comores, tous depuis 2000. Cette année-là, un peu plus de 1100 ont été déclarés importés, essentiellement par Madagascar

(900) et l'Allemagne (175); un petit nombre en a également été importé par la France, le Canada et la Belgique. L'année suivante, un peu plus de 3500 ont été déclarés dans le commerce, presque tous vers les Etats-Unis et 2250 en 2002 une fois encore presque tous vers les Etats-Unis. En 2003, le commerce total déclaré concernait 300 spécimens importés par les Etats-Unis. Aucun n'a été déclaré dans le commerce en 2004 et en 2005 même si les Comores ont procédé à des exportations importantes d'espèces vivantes de *Phelsuma*, au moins en 2004 (Edwards *in litt.*, 2006). Dans certains cas, il est probable que les quantités déclarées sur les permis étaient supérieures au nombre de spécimens réellement exportés.

Selon les rapports, des spécimens sont prélevés pour l'exportation autour de la ville de Maweni, dans le nord des Comores (Edwards, 2001). Il n'y a pas d'utilisation locale signalée de cette espèce.

L'espèce ne serait couverte par aucune législation nationale. A notre connaissance, il n'y a pas de quotas d'exportation et aucun avis du commerce non préjudiciable n'a été émis.

Compte tenu de la population sauvage probable et des caractéristiques biologiques de l'espèce, il est improbable que le niveau des prélèvements destinés au commerce international déclaré puisse avoir des effets importants sur l'espèce dans la nature. La situation devrait être revue au cas où l'on observerait des changements importants dans les volumes du commerce.

## REFERENCES

Brady, L.D. and Griffiths, R.A. (1999). *Status Assessment of Chameleons in Madagascar*. IUCN Species Survival Commission, IUCN, Gland, Switzerland and Cambridge U.K.

Edwards, E.J. (2001). Comoros. <http://www.adcham.com/html/ecology/comoros-edwards.html>. Viewed Jan 30th 2006.

Edwards, E.J. (2006) *In litt.* to IUCN Wildlife Trade Programme, February 15th 2006.

Glaw, F. and Vences, M. (1994). *A Field Guide to the Amphibians and Reptiles of Madagascar*. 2nd edition. Zoologisches Forschungsinstitut und Museum Alexander Koenig, Bonn.

James, S. and Pollak, E. (undated). *Furcifer cephalolepis*. <http://www.adcham.com/html/taxonomy/species/fcephalolepis.html>. Viewed 29th February 2006.

Jenkins, M.D. and Rakotomanampison, A. (1994). L'exportation des plantes et des animaux sauvages à Madagascar : les conséquences pour les suivies des espèces. Study presented to ANGAP and USAID by Tropical Research and Development, Inc. (TR&D).